

## Comité syndical Séance du jeudi 25 février 2016 PROCES VERBAL

L'an deux mille quinze le jeudi vingt-cinq février à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à PORT-SAINTE-MARIE, salle « Saint Clair », sous la présidence de **Madame Geneviève LE LANNIC**.

### Étaient présents :

#### **Vice-présidents territoriaux :**

MM. Jean-Louis COUREAU, Mme Françoise LABORDE, Christian LUSSAGNET, Pierre SICAUD et Bernard LAVERGNE

#### **Délégués titulaires ou suppléants :**

Mesdames et messieurs Patrick GAUBAN, Sylvio GUINGAN, Michel GRIMAUD, Carmela GERI, Pascal CUCCHI, Christian LAFOUGERE, Lionel LABARTHE, Pierre ALLEMAND, Claude BINET, Denis GUILLOU, Jean DUPONT, Alain UNAL, Jean Charles ROUJOL, Olivier DAMAISIN, Alain DE VOS, Bernard VERGNES, Jean Claude VALADIER, Jean Jacques TURC, Nicole GERION, Roland FOLCHER, Michèle DUCLERCQ, Dominique PASCUAL, Pascal DOUCET, Hubert TERRIGHI, J. Marie DE MONBARON, Jean Claude CAVAILLE, Robert BETTI, Jean Claude MAXANT, Gilbert GUERIN, Mme Andrée AUVRAY, Michel DOUSSINE, Edouard DELORME, Jean Pierre GUEZET, Olivier AILLET, Bruno ROSSETTO, Maryse LAMARQUE, Marie Chantal TRINQUE, André COTS, Jean Pierre VIGNAUD, Philippe CASTANIER, Paulette LABORDE, André DULIN, Pierre LAPEYRE, Jean Maire LOUVEL, Jean Pierre PEROLARI, Georges RODIER, Daniel MARTET, Mme Nicole BERNADET, Pierre DURAND, Patrick JEANNEY, Jean Max MARTIN, Michel KAUFFER, Jean François GUILLOT, Serge PERES, Robert RIEUCAUD, Mme Marie Françoise DACHY, Alain LARQUEY, Alain WIDEMANN, Serge CARBONNET, Guy ALAZARD, François BOUYOU, Jean-Louis CARLESSO, Claude ETIENNE, Gérard FIX, Nathalie MARRAUD, Auguste FLORIO, Michel PAGES, Jérôme BONNE, Marie Noëlle FAURE, David GREEN, Henri GAVA, Patrick CARREGUES, Pascal DANDY, Serge COSTELLA, Jean Louis VINCENT, Thierry BOZZELLI, Maurice PIERRE, Mme Marie France VILLES, Henri MATTANA, Serge CADIOT, Mme Evelyne DOMENGIE, Jean Jacques TRICHEREAU, Roland SOCA, ADAM Jean Pierre, Laurent CUBERTOU, Allain CAPDEGELLE, Christian PEJEAN, Mme Pascale LAMOINE, Mme Hélène DA ROS, Christian PENOT, Thierry TRIAYRE, Mme Françoise SCHUSTER, Mme Andrée JARDEL, Michel COUZIGOU, Claude NAY, Didier RESSIOT, Daniel FORT, Pierre MALEYRAN, Marcel DUBOIS, Silvano, FAELLA, Claude CRISTOFOLI, Guy CLUA, Michel DAYNES, Mme Louise BELLON, Yves MAHIEU, Rogers STEPHAN, Bernard RICCI, Jean Claude MALCAYRAN, Jean Michel POIGNANT, Guy BALANCIE, Bernard BARRAU, Claude MARIN, Guillaume de TRETAINNE, Jean Louis BONETTI, Mme Thérèse SANIAL, André FERNANDEZ, Jean Pierre BAZZON, Jean Pierre LORENZON, Yan BIHOUEE, Alain ARMILHAC, Bruno BUISSON, Janik CAZETTE, Jean Louis LALAUE, Elise IGOUNET, Jean Robert GAROSTE, Lino DALLA SANTA, Michel PERIN, Gilles GUERIN, Serge CADRET, Bernard PATISSOU, Gilbert TOVO, Jean Pierre VICINI, Claude MOINET, Daniel DUROSIER, Jean François PECQUEUR, Mme Marie Thérèse POUCHOU, Michel CREHEN, Francis PINASSEAU, Philippe DOMAGALA, Alain CLAVERIE, Gérard LAFON, Denis CLAVET, Mme Annie LACOUÉ, M. Alain BRUGALIERES, Mme Annie ZOIA, Michel BROUSSE, Philippe CASTANIER, Jean Louis MOLINIE, Didier CAYSSILLE, Pierre GRANGE, Gérard BONNE.

Formant la majorité des membres en exercice

### Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Germinal SALSENCHE, Daniel GUIHARD, Gérard MARBOTTE, Romain JOLLY, Alexandre DA DALT, Christian PEZZUTI, Éric PECH, Michel MINGO, Alain LERDU, Mme Marie Thérèse COULONGES, Jean Claude RIGAUD, François THOLLON POMMEROL, Daniel DUFFIEUX, Christophe MORISSET, Marc DE LAVENERE LUSSAN, Alain SIMONETTO, Mme Mélanie DUS, M. Jean Claude GUENIN, M. Thierry MEILLER, Mme Christine ROSE, Thierry DUCOS, Mme Claudine PINOTEAU, Patrick DUPONT, Sébastien BOULLAND, Marius DAL CIN, Mme Chantal MAURES, Jean Jacques CAPDEVILLA, Serge LARROCHE, Nicolas RAVEL, Pierre CHAUVEL, André APPARITIO, Jean Louis LEMANACH, Etienne RAUZET, Rodolphe BERNOU, Mme Chrystel COLMAGRO, Paul BORDES, Jean Paul DESTIEU, Jean Claude MARCANDELLA, Didier BARROIS, Christian DIEUDONNE, Pascal BOUTAN, Patrick LESUEUR, Alain GIBRAT, Jacques TOURNADE, Christian BROCHEC, Mario FRANCHETTO, Jean MARBOUTIN, Mme Christine POSPICHEZK-PRIGENT, Alain BUGGIN, Mme Isabelle LABONNE, Christian LAMY, Daniel PINEDE, Mme Françoise JORREY, Jean François BOULAY, Jean Marie GARY, Thierry PITTICO, Mme Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, André MESSINES, Guy VIGNERON, Laurent BOLZER, Philippe CANTAU, Frédéric PENETIER, Georges Robert PINIELLO, Charles CHAMPENOIS, Gérard ANDRE, Gérard MULLER, Michel DARROUMAN, Alain DUPUIS, Mme Christiane LAFAYE-LAMBERT, Christophe ROUDIL, Mme Francine LALETTE, Jean GRANADOS, Mme Céline LABBE, Jean Michel MESSI, Mme Marie Claude VINCENZI, Joël BUCHARD, René ORTYL, Mme Christine MERLIN CHABOT, Denis MORVAN, Jean Jacques FOULOU, Yves LOUBAT, Jean Paul GORYS, Alain VEYRET, Michel JAY, Joël SCIE, Éric DEMARIA, Francis DA ROS, Joël BRAZZOROTTO, Daniel RENTENIER, Bernard MARTIN, Denis DUTEIL, Jean Michel SAINT SIMON, Philippe LEYGUES, Jean Claude LOUIT, Guy Frédéric ALBASI, Jean Claude FORNASARI, Serge CEREAS, Francis SERRES, Mme Line LALAURIE, Alain BROUILLET, Francis DUTHIL, Michel MASSET, Jacques DUBICKI, Jean-Pierre MOULY, Jean Paul BOUCHER, Mme Régine POVEDA, Jean-Jacques BROUILLET, Paul FAVAL, Jean-Pierre CALMEL.

### Les services du Syndicat étaient représentés par :

Mesdames et messieurs Gérard PENIDON (Directeur Général), Jeanne FALZON (DGA Administratif), Julien MADELPUECH (DGA Technique), Nicolas BABIN responsable de la Régie Eau et Assainissement, Nathalie METGE (Responsable du Service Ressources) et Michèle SAGET (Responsable du service Administration Générale).

Madame la Présidente Geneviève LE LANNIC remercie la municipalité de Port-Sainte-Marie pour son accueil ainsi que tous les participants pour leur présence.

Le secrétaire de séance désigné est Mme Marie-Françoise DACHY.

Avant de débiter la séance :

- Mme la Présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux délégués des communes ayant rejoint Eau47
- une minute de silence est observée en la mémoire de M. Philippe BERTRANDIAS représentant la commune de Clermont Dessous et également membre de la Commission thématique TRAVAUX/ANC.

Le Procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2015 est adopté à l'unanimité sans modification.

La séance s'est déroulée selon les thématiques suivantes :

- Administration Générale
- Régie
- Finances
- Informations sur les pouvoirs et compétences délégués

### 1. Modification du Règlement Intérieur du Comité syndical d'EAU47

Le Règlement Intérieur du syndicat Eau47 ayant pour objet de déterminer les modalités d'application des statuts du syndicat départemental (article L.2121-8 du CGCT) et notamment son organisation institutionnelle (Comité, Bureau, commissions territoriales, commissions thématiques) et son organisation fonctionnelle (lien entre les différentes instances) a été transmis avec l'invitation à la réunion.

Les délégués ayant pris connaissance de ce document ont approuvé, sans modification le projet de nouveau Règlement Intérieur. Les modifications proposées portent notamment sur la modification de la représentativité, du nombre de vice-présidents, et la recomposition territoriale.

Lors de la séance, l'assemblée a validé la dénomination des deux nouveaux territoires de la façon suivante :

- « Territoire de la Porte des Landes » (ancien SIVOM de la Région de Casteljaloux + communes de Fourques et de Monheurt),
- « Territoire de Penne- Saint-Sylvestre » (anciens SI de Penne d'Agenais / Saint-Sylvestre + commune de Massoulès).

Il est possible de consulter ou de télécharger ce document ainsi que les pièces annexes sur le site du Syndicat Eau47 : [www.eau47.fr](http://www.eau47.fr) (rubrique Syndicat Eau47 dans le bandeau du haut puis dans présentation du fonctionnement cliquer sur Elus-Instances).

### 2. Détermination du nombre de postes de Vice-Présidents (Territoriaux et Thématiques)

Suite aux évolutions du périmètre d'Eau47 l'assemblée a annulé la délibération du 21 mai 2014 par laquelle le Comité syndical avait fixé à 12 le nombre de vice-présidents du syndicat Eau47. L'assemblée a validé la mise à jour du nombre de Vice-président afin de doter les nouveaux territoires de « Porte des Landes » et « Penne/ St Sylvestre » d'un Vice-Président.

Le nombre de Vice-présidents du syndicat Eau47 a été fixé à 13 selon le détail suivant :

- 5 existants + 2 nouveaux = **7** vice-présidents territoriaux,
- 5 vice-présidents thématiques,
- 2 existants - 1 (M. Claude BINET ancien Vice-Président Adhérents)= **1** vice-président « Adhérents »,
- Soit un total de 13 vice-présidents.

### 3. Détermination de l'ordre du tableau des Vice-présidents

Suite à la fixation du nombre de Vice-Présidents et conformément à l'article 20 du Règlement Intérieur, l'Assemblée a validé l'ordre du tableau sans changement par rapport à la délibération du 21 /05/2014 mais a rajouté l'ordre de nouveaux Vice-présidents à savoir :

6 <sup>ème</sup>	Porte des Landes
7 <sup>ème</sup>	Penne - Saint-Sylvestre

### 4. Installation des nouveaux délégués des Territoires « Porte des Landes » et « Penne St Sylvestre » et élection d'un Vice-président pour chacun des deux territoires

Les membres des nouveaux territoires désignés par les communes ont été installés.

Ensuite, sur proposition des nouveaux territoires il a été procédé à l'élection du Vice-Président en charge de « Porte des Landes » et du Vice-Président en charge de « Penne / Saint-Sylvestre ».

Respectivement Messieurs Claude BINET et Jean Pierre LORENZON ont été élus à l'unanimité des membres présents.

### 5. Election de 2 membres du Bureau titulaires pour chacun des nouveaux territoires

Toujours sur proposition des territoires concernés, l'assemblée a ensuite élu deux délégués titulaires parmi les nouveaux délégués pour représenter chaque nouveau Territoire au Bureau, en plus du Vice-président précédemment désigné.

Les nouveaux membres élus à l'unanimité des membres présents sont :

- pour « Porte des Landes » Messieurs Pascal DOUCET et Edouard DELORME et
- pour « Penne St Sylvestre » Messieurs Gérard ANDRE et Gilbert GUENIN.

**6. Désignation et installation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour chaque Commission spécifique thématique concernant les deux nouveaux Territoires**

Sur proposition des Territoires « Porte des Landes » et « Penne St Sylvestre », les membres figurant dans le tableau ci-dessous ont été élus au sein de chacune des Commissions Thématiques à l'unanimité des membres présents.

Commission	Délégués « Porte des Landes »		Délégués « Penne St Sylvestre »	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
Finances	M. J. Claude GUENIN	Mme Marie Françoise DACHY	Mme Marie Thérèse POUCHOU	M. Gilbert GUERIN
Personnel	M. Georges RODIER	M. Michel DARROUMAN	M. Michel CREHEN	M. Guy ALAZARD
Travaux mutualisés/ ANC	M. Pascal DOUCET	M. François THOLLON POMMEROL	M. Gilbert GUERIN	Mme Marie Thérèse POUCHOU
Administration générale/ Communication	M. Edouard DELORME	M. Philippe CASTANIER	M. Jean Pierre LORENZON	M. Arnaud DEVILLIERS
Solidarité	M. Philippe CASTANIER	M. Edouard DELORME	M. Yann BIHOUEE	M. Gérard MULLER

**7. Installation de nouveaux délégués suite aux modifications statutaires (tassement des strates de représentativité)**

La modification des statuts validée en séance du 25 juin 2015 et notamment le tassement des strates de représentativité a nécessité que la commune de Nérac et les Syndicats de La Lémance et Cocumont délibèrent afin de retirer un membre chacun. Sur proposition de chaque collectivité concernée, le Comité a installé les délégués suivants :

<u>Collectivité</u>	<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
Syndicat de Cocumont	Mme Régine POVEDA M. Pierre GRANGE	M. Jean Claude DERC Mme Laurence BEZOS
Commune de Nérac	M. Jean Louis VINCENT M. Thierry BOZZELLI	M. Patrice DUFAU M. Nicolas LACOMBE
Syndicat de La Lémance	M. Jacques DUBICKI M. Jean Pierre MOULY M. Jean Paul BOUCHER M. Didier CAYSILLE	M. Hubert CAVADINI M. Serge CONSTANTIN M. Armand CASTANG Mme Jacqueline BELOTTI

**8. Extension du périmètre syndical au 1<sup>er</sup> janvier 2017 – Transfert de la compétence « Assainissement collectif » de la commune de Sainte-Bazeille**

Suite à la demande de la commune de Sainte-Bazeille, après délibération le Comité a adopté le principe de transfert à Eau47 de la compétence « assainissement collectif » de la commune de Sainte Bazeille à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans le cadre de l'article 2.2. des Statuts d'Eau47.

Les Collectivités membres du Syndicat Eau47 seront consultées et le Préfet de Lot-et-Garonne sera ensuite sollicité pour établir l'arrêté d'extension de périmètre.

Sur la demande de la commune de Sainte Bazeille, le mode de gestion retenu pour l'exercice de la compétence transférée « assainissement collectif » est la régie directe, dans le cadre de la « Régie Eau47 ».

### **9. Délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune de Sainte-Bazeille concernant les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement de la rue Saint-Pey d'Aaron**

Dans le cadre de l'opération de réhabilitation du centre bourg et des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphonie prévus pour le printemps 2016, la commune de Sainte-Bazeille a sollicité le Syndicat afin de lui déléguer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'assainissement dans l'attente du transfert de la compétence « Assainissement Collectif » au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Ces travaux ont été estimés à 64.552 € HT. Les crédits nécessaires au paiement par la Commune des travaux et des honoraires seront inscrits au budget d'investissement 2016.

Le Comité a accepté la maîtrise d'ouvrage des travaux d'assainissement collectif et a donné pouvoir à madame la Présidente pour signer la convention à intervenir et à engager le marché de travaux correspondant.

### **10. Constitution de la C.C.S.P.L. (Commission Consultative des Services Publics Locaux) – Election des membres**

Considérant la nécessité de créer une Commission Consultative des Services Publics (CCSPL) pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de service public ou exploitation en régie dotée de l'autonomie financière, l'assemblée après délibération, à l'unanimité des membres présents :

- a élu au sein de la Commission consultative des services publics locaux, pour la durée du mandat en cours, en plus de Mme la Présidente G. LE LANNIC ou de son représentant, les membres de l'assemblée suivants : MM. Jean Louis COUREAU, Mme Françoise LABORDE, Christian LUSSAGNET, Pierre SICAUD, Bernard LAVERGNE, Claude BINET et Jean-Pierre LORENZON.
- a nommé membres de la CCSPL les représentants des associations désignés ci-dessous :
  - FDAFR (Fédération départementale des Associations de Familles Rurales)  
M. Bernard TEMPIER
  - UFC 47 (Union Fédérale des Consommateurs)  
M. Gérard CATTIAUX (Président) « Capdeville » ou son suppléant M. Serge LABAT.

## **RÉGIE**

### **11. Adhésion au groupement de commande du SDEE47 pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique » - Modification entité bénéficiaire**

Suite au transfert des compétences des communes issues du SIVOM de Casteljaloux et de Fourques-sur-Garonne ainsi qu'à la recomposition du territoire géré en régie par le syndicat Eau47, il y a lieu de régulariser l'entité du gestionnaire dans le cadre du groupement de commandes lancé par le SDEE47 pour l'achat d'électricité pour le site de la Station de « Lagagnan » commune de Pompogne.

Le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents a accepté le syndicat Eau47 se substitue à l'entité du SIVOM dans ce groupement de commande.

## **FINANCES**

### **12. Débat d'Orientations Budgétaires 2016**

Pour chacun des budgets ont été présentés les documents relatifs à l'évolution des principaux postes budgétaires et notamment la masse salariale, à l'analyse des marges de manœuvre et de l'endettement ainsi que les principales orientations budgétaires. Les prévisions des travaux sur l'ensemble du Territoire pour la période de 2016 à 2020 ont été reprises.

Le diaporama présenté en séance est joint au présent procès-verbal.

Le Comité après avoir débattu des orientations budgétaires proposées à l'unanimité des membres présents moins une abstention a pris acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire par une délibération spécifique pour l'exercice 2016.

### 13. Indemnités de fonction des élus : mise à jour

Suite aux modifications du périmètre d'Eau47 et à l'élection de deux nouveaux Vice-présidents territoriaux, le Comité a approuvé les indemnités allouées à ces élus selon les modalités ci-dessous :

Territoire concerné	Indemnité allouée au VP
« Porte des Landes » (> 5.000 abonnés AEP)	18,70% de l'indice brut 1015
« Penne/ Saint-Sylvestre » (< 5.000 abonnés AEP)	10,53% de l'indice brut 1015

### 14. Approbation des conditions de mise à disposition (ou de transfert) des moyens nécessaires à l'exercice des compétences par les collectivités intégrées

Comme suite à l'extension du périmètre d'Eau47 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, validée par arrêté inter préfectoral du 09 février 2016, le Comité syndical a approuvé les modalités de mise à disposition (ou de transfert le cas échéant) des moyens nécessaires à l'exercice des compétences transférées.

Ainsi, le Comité a approuvé :

- pour les biens meubles et immeubles effectivement et réellement nécessaires à l'exercice des compétences :
  - o leur mise à disposition par les communes de Fourques, Pindères, Leyritz-Moncassin, et Massoulès (article L.1321-1 et suivants du CGCT) ;
  - o leur transfert en pleine propriété par les SI des eaux et Si d'assainissement de Penne /Saint-Sylvestre, et SIVOM de Casteljaloux (articles L.5211-25-1 et L.5212-33 du CGCT), que ces biens aient été mis à disposition de ces syndicats par leurs communes membres ou qu'ils leur soient propres car acquis ou réalisés postérieurement au transfert de la compétence.
- pour les contrats, marchés et conventions de toutes les collectivités : leur transfert à Eau47 (article L.5211-18 du CGCT).

Le Comité syndical a autorisé la Présidente à signer les procès-verbaux correspondants.

### 15. Harmonisation des cadences d'amortissement des immobilisations dans le cadre des transferts de compétences – Services « Eau potable » et « Assainissement » (régies)

Suite aux différents transferts de compétences « eau potable » et/ou « Assainissement » au Syndicat EAU47 intervenus au 1<sup>er</sup> janvier 2016, il était nécessaire d'harmoniser toutes les cadences d'amortissement afin qu'elles soient gérées de manière uniforme en tenant compte des spécificités des budgets transférés.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le Comité a validé les cadences d'amortissement des immobilisations des budgets annexes « Assainissement non collectif », « Régie eau potable » et « Régie assainissement collectif » du Syndicat Eau47 telles que proposées :

#### ✓ Eau potable

Amortissement des Immobilisations	Durée
Installations de traitement de l'eau potable (à l'exception du génie civil), installations électromécaniques, pompes, refoulements, régulateurs de pression, surpresseurs, stations de reprise, forages, télésurveillance, stations de déferrisation, ozonisation, sondages, recherches d'eau, etc...	15 ans
Ouvrages de génie civil (châteaux d'eau, réservoirs, stations de pompage, travaux de génie civil, ouvrages d'art, etc...)	30 ans

Canalisations d'eau potable	40 ans
Disques durs informatiques/logiciels	2 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier	12 ans
Véhicules	5 ans
Divers outillage (perforateur burineur, scie sabre...)	6 ans
Divers matériel (sonde de mesure de chlore, chariot élévateur, pompe à javel, découpeur thermique, analyseur de chlore...)	5 ans

<b>Amortissement des Subventions d'équipement</b>	<b>Durée</b>
Immobilisations AEP	30 ans

✓ **Assainissement collectif**

<b>Amortissement des Immobilisations</b>	<b>Durée</b>
Installations électromécaniques, pompes, surpresseurs, etc...	15 ans
Ouvrages de génie civil (stations d'épuration, postes de refoulement, lagunes, etc...)	30 ans
Réseaux d'assainissement	60 ans
Diagnostics de réseaux	10 ans
Disques durs informatiques/logiciels	2 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier	12 ans
Véhicules	5 ans

<b>Amortissement des Subventions d'équipement</b>	<b>Durée</b>
Immobilisations Assainissement	30 ans
Diagnostics de réseaux	10 ans

✓ **Assainissement Non Collectif**

<b>Amortissement des Immobilisations</b>	<b>Durée</b>
Logiciel	2 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Véhicules	5 ans
Mobilier	12 ans
Etudes pour schémas d'assainissement	5 ans

## INFORMATIONS SUR LES POUVOIRS ET COMPETENCES DELEGUES

Conformément aux articles L 5211-9 et 10 du CGCT, une communication des décisions a été portée à la connaissance des élus.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 16 h 30.

Le secrétaire de séance

Mme Marie-Françoise DACHY